

# St Chéron <sup>en</sup>

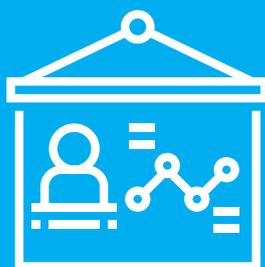
numéro 357 - mai / juin 2021

# BREF



## Budget 2021

*Zoom sur...* pages 6 & 7



# Agenda

## Sommaire

Ca s'est passé à Saint-Chéron	P. 4 & 5
Zoom sur...	P. 6 & 7
Cadre de ville	P. 8
Vivre ensemble	P. 9 à 17
Vie associative	P. 18
Tribune	P. 19

## Juin

### DIMANCHE 6 JUIN

#### JARDINS PRIVÉS OUVERTS

Organisé par les Jardiniers en Essonne

P18

### DIMANCHE 13 JUIN

#### PARCOURS BOTANIQUE

Organisé par le Club des Amis de la Nature et de l'Environnement (CANE)

Départ à 10h de la mairie

P18

### SAMEDI 19 JUIN

#### ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

Nettoyage de l'Espace les Closeaux  
Rendez-vous à 9h30 devant le gymnase

P10

### DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

#### ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

De 8h à 20h

P12 & 13

## Commémoration du 8 mai

Comme l'année dernière, la cérémonie commémorant l'armistice du 8 mai 1945 sera organisée en comité restreint en raison de la situation sanitaire.



## Fête des 3 Vallées

En raison du contexte sanitaire incertain, le Syndicat d'Initiative de Saint-Chéron a dû se résoudre à annuler la Fête des 3 Vallées (prévue initialement du 12 au 16 mai 2021) pour la deuxième année consécutive.



## Fête des Voisins

Sous réserve de la levée des restrictions en vigueur, la Fête des Voisins se tiendra cette année le **vendredi 28 mai**. Partenaire officiel de cette manifestation, la municipalité peut mettre à votre disposition : tables, chaises et supports de communication.

- **Réunion d'information** : jeudi 20 mai à 19h en mairie
- **Renseignements** : k.saada@saint-cheron.fr



## Rencontres musicales

Une reprise progressive des activités culturelles étant à l'étude par le gouvernement, la commission Culture – Animation s'est réunie au mois d'avril pour travailler sur l'organisation des rencontres musicales au mois de juin.

Si l'autorisation est donnée, toutes les précautions seront prises (jauge limitée, places assises et espacement entre les sièges...) pour garantir les meilleures conditions d'accueil au public, la santé de tous étant la première des priorités de l'équipe municipale.



## Déchets végétaux



Pour rappel, le ramassage des déchets verts est assuré par le Siredom de mars à novembre, une fois tous les 15 jours, le **mardi après-midi des semaines paires**.

Les dates figurant sur le calendrier de collecte distribué en début d'année étant erronées, voici les dates de ramassage pour les prochains mois :

- 4 et 18 mai
- 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin



Mairie de Saint-Chéron 91



SaintCheron91

## St Chéron en BREF

Directeur de la publication :  
Jean-Marie Gelé  
ISSN : 2739-6711

Réalisation - Impression :  
Imprimerie WILLAUME-EGRET  
© 01 69 46 10 14

Illustrations/Photos : Freepik



**Jean-Marie Gelé**  
Maire de Saint-Chéron

# Edito

*Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,*

*Dès le lancement de la campagne de vaccination contre la COVID – 19, notre commune s'est portée candidate pour accueillir un centre. Si les services de l'État ont retenu Dourdan comme lieu de centre de vaccination au sein du territoire de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, nous sommes toujours restés disponibles pour prêter main forte.*

*Aussi, quand le Conseil départemental de l'Essonne a proposé l'organisation de campagnes ponctuelles, nous avons tout de suite candidaté. En avril, nous avons ainsi pu proposer quatre journées de vaccination à la salle du Pont de Bois pour les personnes de plus de 70 ans et celles de plus de 50 ans avec une prescription médicale.*

*Je tiens ici à remercier les médecins et les infirmières qui se sont mobilisés pour cette campagne, sans oublier les services municipaux et départementaux qui ont géré toute la partie logistique.*

*Si près de 350 personnes ont pu recevoir leur première injection durant ces quatre jours, nous aurions pu en vacciner beaucoup plus... Nous avons dû faire avec un nombre limité de doses mais nous avons tout de même réussi à faire vacciner tous les Saint-Chéronnais inscrits sur le registre communal des personnes vulnérables.*

*La seconde injection sera administrée au mois de mai au cours de quatre nouvelles journées de vaccination et nous nous tenons bien sûr prêts pour toute nouvelle campagne.*

*Comme annoncé dans le dernier numéro, le projet de la ZAC avance ! En effet, le jury, composé d'élus et de représentants de l'aménageur, s'est réuni le mardi 13 avril pour étudier les différents projets proposés pour la réalisation des maisons groupées et des immeubles de logements collectifs au cœur du futur quartier « Les Prairies de la Juinière ». Parmi les trois candidats, c'est le groupe Perspective Immobilier qui a été sélectionné pour son projet architectural et urbain de qualité. Avec le démarrage des travaux d'aménagement début avril, une nouvelle étape est franchie pour ce projet d'envergure qui va contribuer au développement de notre commune.*

*Pour terminer, j'espère comme vous tous un retour à la vie normale dans les meilleurs délais. Nos écoles accueillent à nouveau les élèves de primaire depuis le 26 avril dernier et nous attendons maintenant de connaître les mesures concernant les possibilités d'organisation de manifestations. Si l'équipe municipale et moi-même espérons vivement pouvoir vous proposer nos habituelles rencontres musicales au mois de juin, nous resterons avant tout vigilants et prudents afin de garantir la santé de tous.*

*Bien à vous*

## **Rencontrez votre maire**

**M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16**

# Inauguration de l'esplanade Hubert Germain

Jeudi 25 mars, le parvis de la mairie a été nommé « Esplanade Hubert Germain » afin de rendre hommage à l'ancien Maire de Saint-Chéron (1953 à 1965), qui est également le dernier Compagnon de la Libération encore en vie, à l'âge de 100 ans.



Au cours de la cérémonie, qui s'est tenue en présence de Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne, et de François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne, Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, a ainsi expliqué :

*Il est pour moi évident que notre ville se doit d'honorer Hubert Germain pour ses actions au profit des Saint-Chéronnais d'une part mais aussi pour ses actes durant la Seconde Guerre Mondiale ... Cet endroit devant la mairie sera le symbole de son action et témoignera de notre reconnaissance pour l'ensemble de son parcours.*



Après le dévoilement de la plaque de l'esplanade, M. le Maire et le Général Christian Baptiste ont signé une **convention de partenariat** qui permettra entre autres aux écoliers et aux collégiens de Saint-Chéron de visiter le musée de l'Ordre National de la Libération aux Invalides.

Les autorités civiles et militaires ont ensuite été invitées à découvrir une exposition dédiée à Hubert Germain (réalisée par la mairie et l'Union Nationale des Combattants).



Retrouvez le film de la cérémonie sur la chaîne YouTube de la ville « Commune de Saint-Chéron »





## Qui est Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération ?



Hubert Germain est né le 6 août 1920 à Paris. Fils d'un général, il passe le concours d'entrée de l'école navale de Bordeaux quelques jours après l'appel du 18 juin 1940 et décide de rendre copie blanche pour ne pas avoir à servir dans une armée aux ordres de l'ennemi.

Hubert Germain part alors à Saint-Jean-de-Luz où il embarque sur l'*Arandora star*, un navire de soldats polonais, direction la Grande-Bretagne. Il débarque à Londres le 24 juin 1940 et s'engage dans les Forces françaises libres. La journée, il suit des cours d'officier de la marine. La nuit, il participe à la défense antiaérienne contre les raids allemands.

Il rejoint ensuite la Légion étrangère et combat en Syrie, en Libye où il participe à la bataille de Bir-Hakeim comme chef de section antichars, ou en Egypte. Promu sous-lieutenant en 1942, il combat ensuite en Italie. Blessé au combat, il est décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle fin juin 1944. En août 1944, il participe au débarquement de Provence et prend part ensuite aux campagnes des Vosges, d'Alsace et dans le massif de l'Authion (sud des Alpes). Le 20 novembre 1944, il est fait Compagnon de la Libération.

## Après la guerre, Hubert Germain embrasse une carrière politique

**Élu maire de Saint-Chéron en 1953, il conserve son mandat jusqu'en 1965.** Au cours des deux mandats, Hubert Germain et son équipe mènent à bien plusieurs projets importants :

- Dans le domaine scolaire, un des plus beaux groupes de Seine & Oise est construit rue Bouillon Lagrange avec deux classes maternelles, quatre classes primaires et quatre logements d'instituteurs.

- Sur le plan social, une garantie communale accordée en matière de logements permet la construction de nombreuses maisons pour des foyers à revenus modestes.

- Dans le domaine de l'enfance, une garderie est mise en place pour les périodes de vacances.

**Député de Paris de 1962 à 1973, sa carrière politique est également marquée par sa participation aux trois gouvernements Messmer.** Ainsi, de 1972 à 1974, Hubert Germain est ministre des PTT puis ministre chargé des relations avec le Parlement (mars-mai 1974).

Membre du Conseil de l'ordre de la Libération depuis 2010, il est nommé chancelier d'honneur, par décret présidentiel, le 26 novembre 2020.



Remise de prix en 1957 à Saint-Chéron

## Les compagnons de la Libération, c'est quoi ?

**Un compagnon de la Libération est un membre de l'ordre de la Libération, créé le 16 novembre 1940 par le général de Gaulle pour récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire.**

Deuxième ordre national français après la Légion d'honneur, l'Ordre de la Libération ne comporte qu'un seul titre, celui de Compagnon de la Libération, et un insigne unique, la croix de la Libération. Au total, 1 038 croix de la Libération ont été décernées à des personnes physiques, 18 à des unités militaires et 5 à des communes françaises (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein). Ce nombre restreint d'attribution donne à l'Ordre de la Libération un caractère exemplaire et fait de la **croix de la Libération la distinction française la plus prestigieuse au titre de la Seconde Guerre mondiale.**

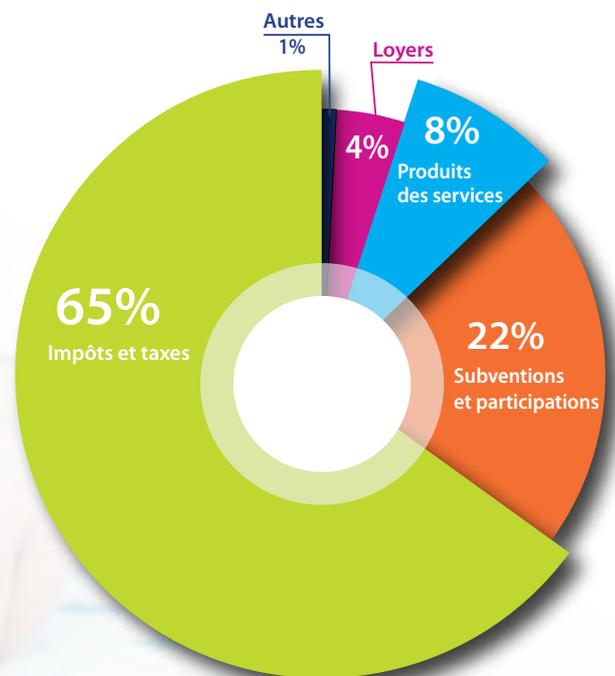
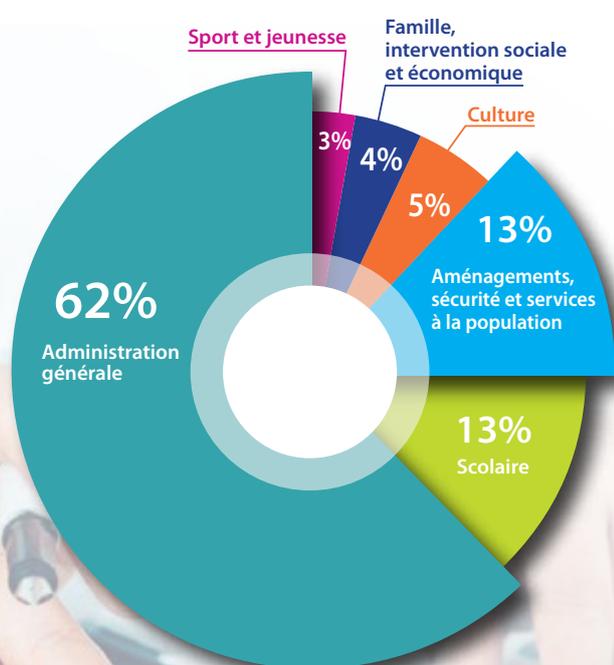


## Budget 2021

Le Conseil municipal a voté le budget primitif le jeudi 25 mars dernier. L'équipe municipale poursuit les efforts de gestion engagés ces dernières années sur les charges à caractère général, tout en continuant à offrir le même niveau de service aux Saint-Chéronnais et en maintenant un niveau régulier d'investissements. Concernant l'année écoulée, la bonne santé financière de la ville a permis d'absorber les dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire tout comme les pertes de recettes engendrées par les périodes de confinement.

### Dépenses de fonctionnement

### Recettes de fonctionnement



Budget de fonctionnement :  
**5 905 950 €**

Budget d'investissement :  
**2 054 156 €**

**TOTAL :**  
**7 960 106 €**



## Principaux investissements programmés en 2021

Grâce à une épargne dégagée de 1 160 000 €, les investissements seront encore conséquents cette année avec des dépenses d'équipement à hauteur de 1 100 300 €.

### VOIRIE

Réfection de la rue du Clos Guiraud A (trottoirs et chaussée) .....	315 000 €
Réfection de la rue du Coteau Nord (1 <sup>ère</sup> phase) .....	190 000 €
Reprise des trottoirs rue Racary .....	70 000 €



### ÉCOLES

Changement des sols de l'élémentaire du Pont de Bois .....	47 000 €
Remplacement de la chaudière de la cantine du Pont de Bois .....	25 000 €
Écrans Numériques Interactifs .....	9 000 €



### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation du réseau > rues Chantropin, du Gué et des Carrières .....	80 000 €
--	----------



### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Rénovation des peintures des locaux associatifs (1 <sup>er</sup> étage) du bâtiment de la maison médicale .....	27 000 €
Reprise de l'étanchéité et redressement du toit du Centre Technique municipal .....	25 600 €



### DIVERS

Installation de 8 défibrillateurs .....	15 000 €
Acquisition d'une solution de visioconférence pour le conseil municipal ...	15 000 €
Refonte du site Internet de la ville .....	10 000 €



## Chiffres clés :

2,5  
ANS

Capacité  
de désendettement

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une **mesure de la solvabilité financière** des collectivités locales.

- Le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser ses dettes grâce à son épargne a diminué de moitié en 5 ans. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il nous faudra 2 ans ½ pour les rembourser, au lieu de 5 ans en 2016.

Dettes par habitant  
(pour 2021)

406 €

815 € dans les  
communes similaires



## Travaux

### École élémentaire du Pont de Bois

La municipalité a profité des vacances de Printemps pour procéder au **remplacement de l'ensemble des sols** de l'école élémentaire du Pont de Bois : classes, couloirs et préau.

► **Coût : 47 000 €**



### Rue Racary

Durant la deuxième quinzaine de mai, le **trottoir** de la rue Racary, **côté maisons**, va faire l'objet d'une réfection.

Ce chantier devrait avoir un impact limité sur la circulation.

## Le Très Haut Débit se fait attendre...

Initialement prévu en janvier 2021, le lancement commercial de la fibre optique est une nouvelle fois reporté et devrait être effectif début juillet.

### ► Point sur la situation

**La commune de Saint-Chéron est découpée en 7 zones de déploiement sur le jalon 3.** Lors des études, la découpe des zones a été définie pour regrouper 300 à 600 foyers tout en suivant le parcours des infrastructures disponibles (fourreaux et poteaux).

Point de départ du déploiement, les sept armoires de rue de ces zones ont été posées. Les 100 mètres de génie civil complémentaires aux infrastructures existantes ont également été réalisés.

**Le déploiement de Saint-Chéron est très bien avancé à ce jour :**

- **Sur 24 km de câbles fibre optique en souterrain, 23 km** ont été déployés,
- **Sur 35 km de câbles fibre optique en aérien, 32 km** ont été installés.

Il reste principalement à déployer du câble fibre optique en aérien pour quelques habitations isolées, en parties communes de copropriétés, qui nécessitent des remplacements de poteaux électriques ou téléphoniques. Certains déploiements nécessitent de leur côté des réparations de fourreaux.

**L'ouverture commerciale est prévue en juillet 2021 pour a minima 90 % de la commune. Tout est mis en œuvre pour couvrir 100 % des foyers d'ici fin 2021.**

Pour + d'infos : [essonnumerique.com](http://essonnumerique.com)



## Vaccination contre la Covid-19

Au mois d'avril, la municipalité a organisé, en collaboration avec le Conseil départemental de l'Essonne, une campagne de vaccination contre la Covid-19 à destination des personnes de plus de 70 ans et de plus de 50 ans avec prescription médicale.



Sur quatre jours, 341 personnes ont reçu la première injection du vaccin Moderna. Les mêmes personnes se verront administrer la seconde injection au mois de mai, à l'occasion de quatre nouvelles journées de vaccination.

Organisée à la salle du Pont de Bois, cette campagne s'est très bien déroulée grâce à la mobilisation de tous : services municipaux et départementaux, soignants et élus.

Nous remercions tout particulièrement les médecins et infirmières présents, sans qui cette campagne n'aurait pu se tenir :

- ▶ Docteurs Dominique Szmigiel-Perret, Robin Renault et José Rego
- ▶ Mesdames Béatrice Louisy Louis, Danièle Lassalle et Margaux Boudon Boyer

## Carnet

### Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Loane MANENT**, née le 11/02/2021
- **Emma ESTRADE**, née le 21/02/2021
- **Camille NIOT**, née le 08/03/2021
- **Zao VIANT**, née le 11/03/2021
- **Jeanne CANTONI**, née le 26/03/2021
- **Mayli COUDIÈRE**, née le 31/03/2021
- **Elinor GONZALES**, née le 01/04/2021
- **Alidord IMBUMA**, né le 07/04/2021

### Mariage

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés :

- **Nicolas HICQUEL et Océane MERCIER**, le 15/03/2021



# Collecte de sang

En partenariat avec l'Établissement Français du Sang, la commune de Saint-Chéron organise une collecte de sang le jeudi 3 juin, de 15h30 à 20h à la salle d'Orgery.

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

### Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- ▶ Se sentir en bonne santé
- ▶ Être âgé(e) de **18 à 70 ans** (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- ▶ Peser au moins **50 kg** (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- ▶ Être muni(e) d'une **pièce d'identité**

### ▶ Collecte sur rendez-vous : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

- La confirmation de votre RDV sera envoyée par Email et/ou SMS.
- En cas de confinement, se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » ou d'une déclaration sur l'honneur indiquant « aller donner mon sang ».

### ▶ Pensez à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test\* en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr), rubrique « Puis-je donner ? » ou **Appli Don de sang**

\*Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don

## Essonne Verte Essonne Propre

L'équipe municipale vous invite à participer au nettoyage de l'Espace Les Closeaux.

Venez nous aider à ramasser les déchets sur ce site naturel où nous aimons tous nous promener !!!

- ▶ Gants et sacs poubelles fournis

A l'issue de l'opération de nettoyage, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité et tous les participants sont conviés à venir avec leur panier repas pour partager un moment convivial.

**SAMEDI 19 JUIN**

**Rendez-vous à 9h30 devant le gymnase**



## France Alzheimer Essonne

En ces moments particuliers de crise sanitaire, les activités de France Alzheimer Essonne sont toujours suspendues. Néanmoins, l'association reste présente auprès des familles et des malades, cette période étant source d'inquiétude et d'isolement.

- ▶ Une **écoute téléphonique** est à votre disposition ! Une psychologue ou une bénévole formée vous accueillent au **01 64 99 82 72**, du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

- ▶ Les activités principales reprennent en visioconférence via l'application Zoom :
  - **Formation des aidants** : sur inscription, auprès du secrétariat
  - **Groupes de Parole** : sur inscription également, tous les 15 jours, aux dates et horaires suivants > mardi de 14h à 16h, mercredi de 13h à 15h ou de 15h à 17h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 14h à 16h
- ▶ **Renseignements** : 01 60 88 20 07 ou [alzheimeressonne@orange.fr](mailto:alzheimeressonne@orange.fr)



## Bien s'alimenter tout en restant gourmand !

Le Centre Communal d'Action Sociale s'associe cette année au programme de prévention « Silver Fourchette » pour proposer aux seniors Saint-Chéronnais plusieurs actions de sensibilisation aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et adaptée aux plus de 60 ans.

► **L'objectif** : provoquer des changements sur les pratiques alimentaires des plus de 60 ans en leur redonnant l'envie de se faire plaisir lors des repas, pour ainsi contribuer à leur bonne santé et prolonger leur autonomie à domicile.

**Au mois d'avril, une première animation a été proposée aux seniors de Saint-Chéron avec un atelier cuisine à domicile. Pour cette première, la participation a été bonne avec 16 seniors « individuels » et 8 couples inscrits !**

Chaque participant a récupéré un panier de produits locaux, fournis par l'entreprise *Les Paniers Bio de l'Essonne*, et une fiche cuisine détaillée afin de pouvoir préparer, depuis chez soi, la recette choisie.

Au menu de cet atelier : une recette salée (mijoté de bœuf aux olives ou tarte tatin aux endives caramélisées) et une recette sucrée (crumble pommes-kiwis).

Les lauréats de cet atelier culinaire vous seront présentés dans le prochain Bref !



Remise des paniers aux participants

**Fin juin, une seconde journée d'animation sera organisée, avec au programme un atelier de cuisine participatif encadré par un chef !**

Gratuit, cet atelier sera l'occasion pour nos aînés de mettre en pratique les astuces pour une bonne alimentation, tout en partageant un moment de convivialité. Il pourra accueillir **environ 25 participants**, répartis en deux groupes de 10/12 personnes.

- **Lieu** : Salle d'Orgery
- **Horaires** : 10h à 12h et 14h à 16h
- **Inscriptions** : CCAS ☎ 01 69 14 13 25



## Elections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin 2021, les électeurs français sont appelés à voter pour choisir leurs élus régionaux et départementaux. Initialement programmés en mars, ces scrutins locaux simultanés ont été reportés en raison de l'épidémie de Covid-19.



### Qui élit-on ?

Les électeurs désigneront :

- ▶ leurs **conseillers régionaux**, en charge notamment :
  - du développement économique ;
  - de l'aménagement du territoire ;
  - des transports (non urbains), ports et aéroports ;
  - de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.



- ▶ leurs **conseillers départementaux**, en charge notamment :
  - de l'aide sociale, dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA) ;
  - des routes départementales ;
  - des transports scolaires ;
  - de la gestion des collèges.



**À noter :** Le mandat des conseillers régionaux et départementaux élus cette année aurait normalement dû courir jusqu'en mars 2027. Mais, afin de ne pas perturber la campagne présidentielle qui aura lieu cette année-là, la prochaine échéance a été fixée en mars 2028. **Les élus régionaux et départementaux seront donc élus pour sept ans, au lieu de six.**

Pour rappel, les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux, un binôme obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.



### Les bureaux de vote à Saint-Chéron

Chaque électeur dépend d'un bureau de vote défini en fonction de la situation géographique de son domicile. Le numéro de votre bureau est inscrit sur votre carte d'électeur.

**Bureau n°1 :** Salle polyvalente de la mairie – Parc des Tourelles

**Bureau n°2 :** Salle du Pont de Bois – Route d'Etampes

**Bureau n°3 :** Salle du Pont de Bois – Route d'Etampes

**Bureau n°4 :** Salle d'Orgery – Parc des Tourelles



### Quels papiers d'identité présenter au bureau de vote le jour de l'élection ?

**Pour pouvoir glisser son bulletin dans l'urne, il faut être inscrit sur les listes électorales et présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) aux assesseurs du bureau de vote. Si elle n'est pas obligatoire, la carte électorale est vivement conseillée.**

Tous les Saint-Chéronnais nouvellement inscrits recevront leur carte avant le premier tour. Si ce n'est pas le cas, cela ne vous empêchera pas de pouvoir voter. Le secrétariat du bureau vérifiera votre inscription sur les listes et si la carte électorale n'a pas été retournée pour défaut d'adresse.



## Vote par procuration

En cas d'impossibilité de vous déplacer pour aller voter, vous pouvez demander à un électeur inscrit dans la même commune (et pas forcément dans le même bureau de vote) de le faire pour vous. Le jour du scrutin, l'électeur que vous avez choisi pour voter en votre nom se présentera muni de sa propre pièce d'identité à votre bureau de vote.

**Nouveauté cette année :** les électeurs n'ont plus besoin de justifier de leur impossibilité de participer au vote à l'urne (maladie, congés, etc...) pour demander une procuration. Le vote par procuration est désormais ouvert à tous les électeurs, de droit. Cette modification n'est pas liée à l'épidémie et est pérenne.

► Pour le prochain scrutin, et pour la dernière fois, le mandant et le mandataire ont encore l'obligation d'être inscrits dans la même commune.

### Nombre de procurations par mandataire

En raison de la crise sanitaire, chaque mandataire pourra disposer de deux procurations établies en France (au lieu d'une seule) afin de permettre une participation plus importante aux élections du mois de juin.

VOTE PAR PROCURATION  
article L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 8

Tél. :  
Né(e) le :  
Courriel  
pour la liste électora

## Comment établir une procuration ?

Pour donner procuration, l'électeur (le mandant) doit se présenter à la brigade de gendarmerie de Saint-Chéron pour remplir un formulaire papier.

## Une procédure en partie dématérialisée

Depuis le 6 avril dernier, il est également possible de faire une demande de procuration depuis un ordinateur ou un smartphone sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

Lorsque l'électeur effectue cette démarche en ligne, il reçoit un numéro de dossier, qu'il devra présenter en gendarmerie, où il se déplacera pour faire vérifier son identité. Une fois ces étapes franchies, la demande sera transférée, de façon dématérialisée, vers la commune d'inscription de l'électeur.

## Attention aux délais !

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible par le mandant pour tenir compte du délai d'acheminement de la procuration vers la mairie destinataire et de son traitement en mairie.

Cela, afin d'éviter tout risque de ne pas pouvoir voter en raison de la non réception de la procuration par la commune. **En effet, le défaut de réception de la procuration par la mairie empêcherait le mandataire de prendre part au vote.**



## La Gendarmerie rejoint PanneauPocket !

Comme la mairie, la brigade de gendarmerie de Saint-Chéron s'est équipée de cette solution mobile pour mieux vous informer et vous alerter.



Abonnez-vous au compte « *Gendarmerie BTA de Saint-Chéron* » et recevez des **informations de prévention, de sensibilisation et diverses communications** directement sur votre téléphone.

**Pour rappel, la mairie possède également son compte donc n'attendez plus pour télécharger gratuitement votre application PANNEAUPOCKET !!!**

Pratique et utile, ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie : travaux sur la voirie, manifestations, alertes météo ou coupures réseau...

### SIMPLE ET GRATUIT

**Pas de compte à créer : 100 % anonyme !**

- ① Téléchargez l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore** ou **AppGallery**
- ② Après avoir ouvert PanneauPocket, désignez votre commune et votre gendarmerie en favoris en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de leurs noms

**Disponible aussi sur votre ordinateur : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)**



**PANNEAUPOCKET**

Informe et Alerte les habitants

## Ouverture d'un point d'accès au droit des jeunes en Essonne

Le point d'accès au droit des jeunes de l'Essonne a pour vocation d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les jeunes de moins de 30 ans qui vivent ou étudient en Essonne quant à leurs questions et démarches juridiques.

Les juristes de l'association APASO assurent des **permanences physiques et téléphoniques au cours desquelles les jeunes peuvent aborder tous types de questions juridiques** : litige avec un employeur, casier judiciaire, amendes, titres de séjours et autorisations de travail, endettement, litiges familiaux...

L'objectif est de pouvoir identifier les freins éventuels à leur insertion sociale et professionnelle, de leur apporter une réponse claire et de les accompagner jusqu'à la résolution de leur problème juridique.

**À Dourdan, une permanence juridique est assurée en présentiel un mardi après-midi sur deux de 14h à 17h, au PIJ Avenir 16-25, 27 rue Jubé-de-la-Pérelle.**

► La prise de rendez-vous se fait directement auprès du PIJ au 01 60 83 01 47.

**Une permanence téléphonique est également assurée par une juriste de l'association tous les lundi après-midi.**

► Numéro vert gratuit : 0 805 829 129



# Bienvenue à Toi & Moi Coiffure

## Salon de coiffure mixte

Après plus de 30 années d'activité dans notre commune, Isabelle Bartolome a laissé sa place en mars dernier à Nacer Arkam et à son équipe, qui vous accueillent dans votre tout nouveau salon en centre-ville : *Toi & Moi Coiffure*.

Alison et Edwige sont à votre service pour coiffer toutes vos envies et vous faire profiter de toutes les dernières tendances en matière de coupes, colorations, coiffages et soins capillaires.

Que vous ayez les cheveux courts, mi-longs ou longs, raides ou bouclés, fins ou épais, elles sauront vous aider à trouver votre « hair style » !

- ▶ Ouvert du lundi au samedi
- ▶ Rendez-vous en ligne sur : <https://stcheron.toietmoicoiffure.fr/>



**Adresse :** 27 bis rue Charles de Gaulle  
91530 Saint-Chéron  
**Contact :** 01 64 56 54 03

## Ipsiliance

Organisation et performance projet  
Formation professionnelle



Créé sur la base de 20 ans d'expérience par un diplômé en ingénierie projet de Centrale Supélec, le **cabinet de conseil Ipsiliance s'adresse aux entreprises locales qui cherchent à améliorer la performance et le pilotage de leurs projets ainsi qu'à optimiser leurs processus métier.**

Pour faire face au contexte actuel, le cabinet souhaite accompagner le développement des TPE/ETI et PME de l'Essonne en donnant des clés pour définir, structurer et mieux gérer les projets. Le cabinet s'appuie sur la culture du résultat mais aussi sur ses trois valeurs : pragmatisme, partage et autonomie.

*Ipsiliance* intervient également en amont dans le **diagnostic des organisations**. Fort de 10 ans d'enseignement au CNAM Paris et à la formation professionnelle, le cabinet dispense des formations autour de la **conduite de projet et du management par les processus** auprès des entreprises et institutions locales.



**Contacts :** Jean-Philippe Aresu – 06 34 40 61 43  
[jean-philippe.aresu@ipsiliance.com](mailto:jean-philippe.aresu@ipsiliance.com)  
**+ d'infos sur :** [www.ipsiliance.com](http://www.ipsiliance.com)

## Killian COUESNON

Suite au départ de Melle Aurélie Levallois, un **nouvel ostéopathe** s'est installé à la **maison médicale**.



**Contacts :** 6 rue des Ecoles – 91530 Saint-Chéron  
06 78 96 26 22  
Prise de rendez-vous possible sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

## Départ en retraite

Après de nombreuses années au service des Saint-Chéronnais, **M. Patrick Chambrun** a décidé de prendre une retraite bien méritée. Il tient à remercier l'ensemble de sa clientèle pour sa fidélité et sa confiance tout au long de ces années.

Il confie à son équipe l'entreprise GARAGE CHAMBRUN, qui passe sous l'enseigne Auto Primo (Réparation Carrosserie Mécanique toutes marques).

# Pour réduire mes déchets, je choisis le compostage !

Grâce à la contribution financière de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, les habitants de la CCDH peuvent bénéficier gratuitement des composteurs du Siredom. Contactez votre mairie pour commander le vôtre !



Les déchets de cuisine et de jardin peuvent être compostés. Leur dégradation permet d'obtenir un amendement naturel.

La pratique du compostage s'avère **économique et écologique** : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques et peut vous permettre de diminuer la quantité d'ordures ménagères que vous jetez de moitié. Le retour au sol de la matière organique enrichit le sol et les plantations.

Dans le cadre de cette opération, **chaque foyer peut bénéficier d'un bioseau de 10 litres et d'un composteur de 400 litres (en plastique ou en bois)**. Pour information, le bioseau est une petite poubelle hermétique à déchets organiques qui permet le stockage en intérieur avant le vidage au composteur.



Une commande générale va être effectuée au mois de juin, aussi les Saint-Chéronnais intéressés sont invités à contacter le secrétariat de la mairie **avant le samedi 29 mai 2021** :

☎ 01 69 14 13 16 – [l.faddoul@saint-cheron.fr](mailto:l.faddoul@saint-cheron.fr)

## Contre le bruit, soyons solidaires

Afin d'assurer le respect de la tranquillité de chacun, les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés sont réglementés dans notre commune par un arrêté municipal (n°2020-I-146). Toutefois, le dialogue, un peu de bonne volonté de part et d'autre et le respect de chacun sont les meilleurs atouts pour maintenir une bonne harmonie entre voisins.



► Les **travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

► **Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, **des outils, appareils ou autres engins**, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h et 8h toute la semaine et toute la journée les dimanches et jours fériés (sauf en cas d'intervention urgente).



## Envie de balades ?

### Découvrez les attraits du Dourdannais !

L'équipe de Dourdan Tourisme a édité une nouvelle carte touristique du Dourdannais en Hurepoix.

Ont été référencés sur cette carte le patrimoine culturel et naturel, les activités équestres et de loisirs ainsi que les producteurs du Dourdannais proposant la vente directe dans les 11 communes qui composent notre territoire. Une vraie incitation à la découverte...

► Cette carte est disponible à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque



### (Re)découvrez Saint-Chéron avec les « Sangliers »

Guidés par de petits sangliers de couleur, trois circuits ludiques vous permettent de découvrir autrement notre ville à travers ses sentes et ruelles. Les itinéraires sont disponibles en mairie ou vous pouvez les télécharger sur le site de la commune.

► [www.saintcheron.com](http://www.saintcheron.com)

Rubrique Découvrir Saint-Chéron / Randonnées et balades



## Accueil des nouveaux arrivants

Chaque année, au mois de septembre, Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, et le conseil municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux Saint-Chéronnais lors d'une matinée découverte organisée en Mairie.

Cet événement est un moment de partage, de convivialité et l'occasion de tisser des liens. Chacun peut repartir avec une pochette contenant des informations pratiques sur les services municipaux et la vie à Saint-Chéron.

**Si vous avez emménagé récemment dans notre commune et que vous souhaitez participer à cet accueil, merci de vous faire connaître auprès du service communication :**

☎ 01 69 14 13 19 – [j.lassalle@saint-cheron.fr](mailto:j.lassalle@saint-cheron.fr)



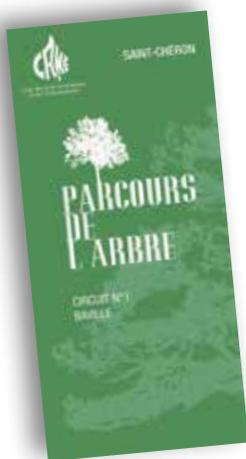


## Jardins privés ouverts

Depuis son origine en 2003, la manifestation *Rendez-vous aux jardins* met en valeur l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être, tant en ville qu'en milieu rural. Jardiniers, botanistes, paysagistes, propriétaires privés et publics... Des milliers d'acteurs se mobilisent pour ce rendez-vous annuel de référence, devenu européen depuis 2018.

**À Saint-Chéron, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, des jardins privés seront ouverts le dimanche 6 juin 2021 de 10h à 12h et de 14h à 18h :**

- ▶ Les bambous - 1 bis route de Paris
- ▶ Le petit grillon - 29 rue Paul Payenneville
- ▶ Le jardin de Colombine - 7 bis route de Paris
- ▶ Le vieux chêne - 2 avenue de Dourdan
- ▶ Le jardin de Maya - 4 rue Gilbert Chantoiseau
- ▶ Les violettes - 8 allée des Erables



## Parcours botanique

**Amoureux de la nature et de notre cadre de vie, les membres du Club des Amis de la Nature et de l'Environnement de Saint-Chéron vous proposent un parcours botanique au mois de juin : « À la découverte des arbres de Saint-Chéron et de Baville ».**

Selon les autorisations (à vérifier en juin sur le site de la mairie) et dans le respect des gestes barrières, l'association vous donne rendez-vous pour une randonnée de 2h environ :

**DIMANCHE 13 JUIN 2021**

- ▶ Départ à 10 h de la Mairie de Saint-Chéron
- ▶ Pour plus d'informations ou l'envoi du parcours : [courrier@lecane.fr](mailto:courrier@lecane.fr)



## Sport Pétanque

Malgré la crise sanitaire qui sévit depuis un an, le Sport Pétanque Saint-Chéron continue de vivre et vous attend pour une **pratique** de pétanque loisir **en extérieur** (parc du Fief), tout en respectant le **protocole sanitaire de la Fédération Française de Pétanque** mis à jour régulièrement : port du masque obligatoire sur les terrains, distanciation entre les joueurs...

Tous les licenciés gardent l'espoir de reprendre le chemin des championnats et concours divers. De nombreux licenciés 2020 ont fait confiance au club et ont repris leur licence en 2021. Alors venez nous rejoindre !

- ▶ **Renseignements :** Pascal Barret – Président – 06 30 32 53 11
- Gérard Le Méro – Trésorier et initiateur jeunes – 07 67 05 70 76
- Nadège Boudot – Secrétaire – 06 99 22 06 77

## Brèves



### Arts Culture Loisirs

Etant donné le contexte sanitaire et les prévisions incertaines de reprise annoncées par le gouvernement, **l'association n'entrevoyait pas de reprendre ses activités avant septembre.**

Nous nous retrouverons donc à la rentrée.  
En attendant, n'hésitez pas à consulter notre site : [www.arts-culture-loisirs.info](http://www.arts-culture-loisirs.info)

### Mousquetaires des Mers

Comme de nombreuses autres associations, le club de plongée *Les Mousquetaires des Mers* a vu ses activités et animations perturbées par la crise sanitaire et les différents confinements. Les moniteurs sont restés malgré tout motivés et proposent aux adhérents des **cours théoriques en visio-conférence.**

Renseignements : [mdm91@free.fr](mailto:mdm91@free.fr)

### Jean Le Mao

L'association remercie tous ses adhérents pour leur soutien grâce aux cotisations versées. Si la situation sanitaire le permet, l'assemblée générale pourrait peut-être s'organiser en juin autour d'un goûter, sous condition des dispositions qui seront applicables d'ici là. Nous reviendrons vers tous nos adhérents pour les en informer.



## Saint-Chéron Avenir & Progrès

La reprise est attendue ! Le mois d'avril a été compliqué et nous a amené à prendre rapidement beaucoup de dispositions : fermeture des écoles, du périscolaire, de la restauration scolaire. Un accueil a été assuré au profit des enfants âgés de trois à treize ans des personnels indispensables à la gestion de la crise. Nous avons été également obligés de fermer la maison des jeunes. Pour le conservatoire, l'ensemble des cours a été assuré en visioconférence. Tous les services techniques et administratifs ont fonctionné normalement.

Notre bibliothèque est restée ouverte et a permis aux lecteurs assidus de récupérer des livres, sur rendez-vous. Nos bibliothécaires ont assuré également un service de livraison à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Depuis fin octobre, le monde de la culture est mis à rude épreuve.

Notre écomusée, un lieu d'exposition permanent, est fermé depuis cette date. Beaucoup de projets culturels ont été reportés ou annulés mais une nouvelle programmation est espérée !

Comme nous l'avons déjà expliqué, le développement de notre centre-ville ne dépend pas que de la mairie. Beaucoup de locaux disponibles appartiennent à des particuliers, les loyers sont en général le principal obstacle pour l'implantation de nouveaux commerces et nous n'avons pas la maîtrise des montants proposés. Nous soutenons tous les projets qui nous sont présentés et qui sont de notre compétence.

Si cette crise a retenu toute notre attention, tous les projets que nous avons soumis avancent !

Nous resterons mobilisés et à l'écoute des saint-chéronnais.

## Ensemble pour Saint-Chéron

Récemment notre commune a connu un drame qui a coûté la vie à la jeune Lilibelle. Suite à cet événement tragique, Ensemble pour Saint-Chéron a demandé la réhabilitation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour renouer de nouveaux partenariats avec Dourdan, la CCDH et le département. La prévention et la sensibilisation de nos jeunes à la violence doivent passer par un accompagnement de proximité.

Le sport et la culture permettent de transmettre des valeurs comme la tolérance, de s'ouvrir aux autres et au monde et de participer à des projets collectifs pour favoriser l'esprit d'équipe et l'entraide. Culture et sport contribuent à l'épanouissement, au développement physique et moral.

Il faut faciliter les rencontres intergénérationnelles par de nouveaux projets conviviaux tels que la

création d'une salle informatique avec des jeux pour tous les âges, l'organisation de voyages, des ateliers découvertes, des maisons de quartier.

Les associations proposant des activités ouvertes à tous ont besoin d'accéder gratuitement à des locaux. Toutes les informations utiles aux jeunes Saint-Chéronnais devraient être rassemblées dans un livret distribué par la mairie.

Nous devons offrir des espaces éducatifs permettant à chacun de devenir un adulte citoyen et responsable, pleinement conscient de sa place et de son rôle au sein de la société.

L'accompagnement de notre jeunesse est primordial, nous devons les soutenir dans leurs projets tels que la formation et le logement. Ils ne doivent pas hésiter à se manifester et nous devons être à leur écoute.

## Saint-Chéron En Avant

### Le Maire ou ses adjoints :

- 1) **Gèlent** l'extension du programme des caméras de surveillance sur le territoire de la commune.
- 2) **Refusent** d'installer des dos d'âne rues C. Boursier et Chantropin.
- 3) **Ne suivent pas** rigoureusement les actions de sécurité décidées en Conseil Municipal.
- 4) **Ne font pas respecter** toutes les consignes de sécurité par leur service technique.
- 5) **Refusent** de diffuser les chiffres annuels de sécurité, disponibles auprès des autorités.
- 6) **Déclare** lors d'un Conseil municipal que « si la drogue existait à Saint-Chéron, le maire serait le premier averti » !

### Saint-Chéron En Avant :

- ↔ 1) **Positionnerait** les caméras aux endroits judicieux, avec consultation du référent départemental (tels : rue Richard Vian, collège, la gare, etc...).
- ↔ 2) **Ecouterait** les riverains et **demanderait** de faire des aménagements urbains pour limiter la vitesse excessive sur les routes citées ci-contre.
- ↔ 3) **Positionnerait** les panneaux routiers manquants, demandés par les riverains et remontés en Conseil municipal.
- ↔ 4) **Donnerait** un planning hebdomadaire et des instructions claires aux employés du service technique.
- ↔ 5) **Communiquerait** les chiffres annuels de sécurité, disponibles à la gendarmerie, et mettrait en place des actions préventives appropriées.
- ↔ 6) **Agirait** pour mettre en place des actions résolues, au niveau communal et CCDH (réactivation du CISPDP et autre action), visant à mettre fin aux trafics, à la gare, au centre ville et autour des établissements scolaires.

Contact : « Saint-Chéron En Avant ! »

andre.lever@wanadoo.fr

Tél : 0673714373

# POMPES FUNÈBRES CANO

Entreprise familiale depuis 1967



- Organisation d'Obsèques
- Transport de corps
- Chambre Funéraire
- Contrats Obsèques
- Monuments
- Travaux de Marbrerie

Permanence Téléphonique 7j/7 - 24h/24

17, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHÉRON

Tél. : 01 85 87 20 33 - pf@ludoviccano.fr



SIRET 444 734 701 00014

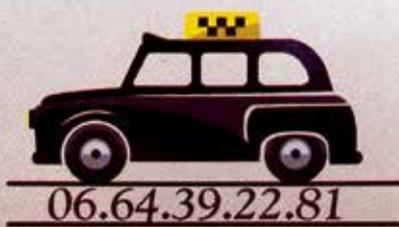
Ent. **GARANDET Y.**

**Ravalement - Vitrerie**  
**Revêtement Sols et Murs**  
**Peinture Intérieure**

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON

**01 60 83 17 35**

**HELO TAXI**



Transport médical conventionné | **06.64.39.22.81**  
Gares/aéroports | helotaxi@hotmail.com  
Toutes distances | CB acceptée

# ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01 64 56 65 79 - alray.sarl@orange.fr

# GARAGE CHAMBRUN

**AUTO**  
**PRIMO**

- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise :  
**consultez-nous**

3, chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON

☎ 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
TOUT CORPS D'ÉTAT



**CCRF**  
bâtiment

- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES  
91530 ST CHÉRON

**01 64 56 92 08**

ccrfbatiment@orange.fr

# S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA  
10 Rue Aristide Briand  
91530 ST CHÉRON  
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

**solution nuisibles**

Agréé **Certiphyto**  
Traitements raisonnés

Agréé **CERTIBIOCIDE**  
Traitements raisonnés

Prévention et destruction :

- chenilles processionnaires
- frelons asiatiques et européens
- guêpes
- blattes et cafards
- puces
- punaises de lit
- etc...

Récupération d'essaims d'abeilles -> GRATUIT

☎ : 06.47.80.43.36

contact@solution-nuisibles.com

www.solution-nuisibles.com

-> Retrouvez-moi sur Facebook